



Droit sur un véhicule après un décès

Par **vk13**, le **06/05/2008** à **11:33**

bonjour après avoir acheter un véhicule avec mon ami nous avons mis la carte grise aux 2 noms malheureusement il est décédé et je voudrais savoir si la voiture me revient entièrement ou si elle fait partie de la succession.
merci de votre réponse en espérant avoir était assez clair